



Communiqué de presse – 12.05.2023

Au tour des bus Saint-Imier-Chasseral de reprendre leurs courses

Deuxième bus saisonnier à mener au sommet du Chasseral, la ligne Saint-Imier-Chasseral reprend du service le jeudi 18 mai, à l'occasion du week-end de l'Ascension. Deux autres offres (Nods-Chasseral et Bienne-Les Prés-d'Orvin) permettent de rejoindre le massif du Chasseral en transports en commun.

La saison des randonnées et excursions est bel et bien lancée avec un massif du Chasseral toujours très prisé des promeneurs et touristes. Les transports publics s'adaptent, avec le retour de lignes saisonnières. Dès le jeudi 18 mai, le sommet pourra ainsi être rejoint par le versant nord grâce à la ligne Saint-Imier-Chasseral, assurée par les Chemins de fer du Jura (CJ), qui circulera trois fois par jour les week-ends et jours fériés jusqu'au 30 octobre. Les horaires au départ de la gare de Saint-Imier sont fixés à 10h17, 13h17 et 16h17. Le retour se fait depuis le sommet à 11h08, 15h08 et 17h08.

Pour rappel, un autre bus saisonnier (CarPostal) circule au départ de La Neuveville depuis fin avril, lui aussi à raison de trois allers-retours quotidiens les week-ends et jours fériés. Enfin, une ligne des Transports Publics Biennois (TPB) permet toute l'année de rejoindre Les Prés-d'Orvin depuis la gare de Bienne, offrant un troisième accès au massif du Chasseral. Des offres complémentaires pour planifier une excursion en toute flexibilité et sans devoir utiliser son propre véhicule !



Légende : La ligne de bus menant de Saint-Imier au sommet du Chasseral reprend du service prochainement. D'autres lignes à destination du massif partent de Nods et Bienne. (Photo : @Chemins de fer du Jura – Stefan Meyer)

Infos, interviews et contact :

Cyril Gros (Mobilité et Economie durable)

[cyril.gros\(at\)parcchasseral.ch](mailto:cyril.gros(at)parcchasseral.ch)

+41 (0)32 942 39 49 / +41 (0)76 456 32 40



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 470 km² et 23 communes et compte quelque 53'000 habitants.